



Prendre un rdv pour le regroupement familiale

Par **chebaat**, le **12/02/2011** à **19:34**

Bonjour, je suis de nationalité française j'ai un enfant de la même nationalité et je souhaiterais prendre un rdv pour un regroupement familial je me suis déplacé deux fois à Oran je n'arrive pas à joindre votre service au téléphone et le service de sécurité ne m'ont pas laissé entrer. Je vous prie de m'accorder un rdv s'il vous plaît j'ai mon départ vers Oran le 28 mars au 12 avril. Veuillez agréer monsieur mes salutations les plus distinguées

Par **corima**, le **13/02/2011** à **00:25**

Bonsoir, vous êtes sur un site de conseils juridiques, vous ne pouvez pas prendre rdv avec qui que ce soit à travers ce site. Où habitez-vous, en France ou en Algérie, car si vous êtes en France et que vous souhaitez faire venir votre mari ou votre femme, il faut aller retirer un dossier de regroupement familial à la préfecture de votre département. Ensuite, vous le remplissez et fournissez tous les documents demandés